

LE PROGRAMME JEUNES ET VIOLENCE EN BREF



A quoi sert le programme ?

Le programme de prévention mis au point conjointement par la Confédération, les cantons et les communes pose les fondements d'une prévention de la violence efficace et durable en Suisse. Lancé en janvier 2011 pour une durée de cinq ans, il soutient les acteurs responsables au niveau cantonal et communal dans le choix, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de mesures prometteuses pour la prévention de la violence. A long terme, ces actions devraient contribuer à la réduction des comportements violents chez

les jeunes, au renforcement du sentiment de sécurité dans la population, et au développement sain et positif des enfants et des adolescents, ainsi que de leur entourage.

Les objectifs du programme sont:

- > Constituer une base de connaissances sur les bonnes pratiques de la prévention de la violence
- > Diffuser le savoir établi de façon large et adaptée à la pratique
- > Apprendre les uns des autres et favoriser le réseautage des acteurs responsables
- > Encourager une collaboration optimale des acteurs des domaines de la prévention, de l'intervention et de la répression.

Les cantons, les villes et les communes sont responsables du développement et de la mise en œuvre des stratégies et projets de prévention de la violence. La Confédération a un rôle subsidiaire sous forme d'appui.

A qui s'adresse le programme ?

Le programme national Jeunes et violence s'adresse à tous les professionnels responsables de la prévention de la violence ainsi qu'aux décideurs au niveau des cantons et des communes.

Sur le terrain, la prévention de la violence n'est pas uniquement portée par les services cantonaux ou communaux. De nombreuses organisations et associations non gouvernementales ont

développé, depuis de nombreuses années, des concepts et projets de prévention de la violence. Ces acteurs sont importants pour le succès de la prévention de la violence chez les jeunes et leur expérience est prise en compte dans le cadre des groupes d'experts, des conférences et des séminaires thématiques. Leurs offres peuvent en outre être proposées comme projet pilote ou à évaluer par le biais des cantons et des communes.

QUELLES SONT LES OFFRES ET PRESTATIONS DU PROGRAMME?

> Offrir une vue d'ensemble

Une série de portraits de tous les cantons ainsi que d'une sélection de 33 villes et communes offre une vue d'ensemble des stratégies, des structures et des mesures de prévention existantes en Suisse. Les acteurs concernés disposent ainsi d'exemples concrets pour orienter le développement de leurs propres stratégies et concepts, et sont incités à échanger leurs expériences.

> Mettre en évidence les bonnes pratiques

Le programme Jeunes et violence fournit aux décideurs et à tous les acteurs de prévention des recommandations concrètes, basées sur des connaissances fiables et des pratiques reconnues, leur permettant d'élaborer des stratégies pertinentes et de choisir les mesures appropriées. Ce savoir est disponible sous la forme d'une série de fiches d'informations (Factsheets), d'un guide sur les critères de bonnes pratiques ainsi qu'un manuel de prévention de la violence dans la famille, à l'école et dans l'espace social (dès 2014).

> Offrir un service de conseil

Un service de conseil gratuit et facile d'accès est à disposition des professionnels des domaines famille, école et espace social. Des spécialistes répondent à leurs questions sur la prévention de la violence chez les jeunes, que ce soit pour le développement, l'élaboration ou la mise en œuvre de stratégies ou de mesures de prévention. Les conseillers veillent à orienter les demandeurs vers les prestataires régionaux. Cette offre se veut complémentaire à celle des cantons et des communes et ne se substitue pas aux prestations existantes.

> Soutenir des projets pilotes

Le programme Jeunes et violence soutient financièrement des projets pilotes proposés par les cantons, les villes et les communes. Le but de ce soutien est de tester des pratiques novatrices sur le terrain, afin de générer un gain de connaissances dans le domaine de la prévention de la violence chez les jeunes.



> Evaluer des mesures existantes

Face à la diversité des offres et des mesures de prévention de la violence, le choix est parfois difficile pour les décideurs et les professionnels sur le terrain. Sur proposition des cantons, des villes et des communes, le programme Jeunes et violence fait évaluer une dizaine de projets proposant une action concrète ou une stratégie visant à prévenir l'apparition d'actes de violence chez les jeunes.

> Diffuser le savoir et favoriser le réseautage

Le réseau des instances cantonales et communales pour la prévention de la violence se situe au cœur du programme, avec un représentant par canton ainsi que des représentants des villes et des communes intéressées. Ainsi, les responsables pour la prévention de la violence disposent de possibilités régulières d'échange et de réseautage. De plus, les membres du réseau ainsi que les organisations spécialisées peuvent déposer des demandes de soutien financier et/ou organisationnel pour des formations continues, des séminaires ou des plateformes de réseautage.

STRUCTURE ET ORGANES DU PROGRAMME

Groupe de pilotage tripartite

Organe décisionnel du programme, le groupe de pilotage représente les trois niveaux de gouvernance par une représentation équitable de ses membres. Il se réunit 2 à 3 fois par an pour donner les orientations stratégiques et statuer sur un certain nombre de points: choix des membres des groupes d'experts, choix des projets modèles soutenus et des projets soumis à évaluation.

Groupe de pilotage tripartite

Objectifs et tâches: conduite stratégique, choix de la composition des groupes d'experts, choix des projets soutenus.

Composition: 18 membres, soit 6 représentants de chaque niveau: Confédération, cantons, villes/communes

OFAS : conduite opérationnelle, secrétariat scientifique

Réseau

Objectif:

Réseautage et échange d'expériences

Tâches:

Transmission d'informations réciproques horizontales et verticales

Composition:

26 représentants des cantons et 1 représentant par ville / commune intéressée

Groupe d'experts «Good Practice»

Objectif:

Définition des bonnes pratiques de la prévention de la violence

Tâches:

Elaboration de recommandations et d'aides à la pratique

Composition:

14 experts issus de la pratique et de la recherche

Groupe d'experts «Prévention, intervention, répression»

Objectif:

Amélioration de la coordination des 3 domaines

Tâches:

Recommandations pour une meilleure coordination

Composition:

14 experts issus de la prévention, intervention et répression

Famille

Ecole

Espace social

Réseau des instances cantonales et communales de prévention de la violence

Au cœur du programme, le réseau réunit un représentant pour chaque canton ainsi que des représentants des villes et communes intéressées au programme. Les membres de ce réseau sont désignés par leur canton, ville ou commune respectifs. Ils veillent à assurer la transmission de l'information entre le programme et le terrain et, entre les départements ou dicastères de leur canton / ville / commune.

Groupe d'experts «Prévention, intervention, répression»

L'interaction entre prévention, intervention et répression constitue un grand défi dans la pratique, en particulier au plan de la collaboration entre institutions (services responsables du droit pénal des mineurs, de l'instruction publique, des migrations et de la tutelle) et de la coordination des procédures. Un groupe d'experts étudie la meilleure façon d'éviter des chevauchements de compétences et de développer une pratique cohérente.

Groupe de contact de la Confédération

Réunissant une quinzaine de membre issus des divers départements et offices fédéraux concernés par le thème de la violence chez les jeunes, ce groupe a pour objectif d'assurer une coordination au niveau de la Confédération. L'échange d'informations sur la question des jeunes et de la violence permet une plus grande cohérence dans les actions.

Groupe d'experts «Good Practice»

Au terme des 5 ans du programme, les différentes expériences menées vont permettre de dégager des recommandations de bonnes pratiques. Il s'agit notamment de reprendre les conclusions des rapports de recherches, des évaluations de projets et du suivi des projets pilotes. Le groupe d'experts « Good Practice » a pour tâche d'accompagner l'OFAS dans la récolte et l'analyse de ces éléments pour les rendre utiles et utilisables dans la pratique.

PUBLICATIONS

- > Evaluation Erarbeitung und Umsetzung von Leitbild & Konzept Gewaltprävention des Kantons Solothurn (16/12)
- > Evaluation des Gewaltpräventionsprogramms «Peacemaker»(5/13)
- > Übersicht über Strategien, Strukturen und Massnahmen der Gewaltprävention in der Schweiz (6/13)
- > Evaluation de la conciliation extrajudiciaire es des réseaux en matière de la délinquance juvénile (VD) et perspectives pour la justice réparatrice (7/13)

Disponibile sur www.ofas.admin.ch > pratique > recherche

WWW.JEUNESDEVIOLENCE.CH

Le site rassemble toutes les informations sur le programme national Jeunes et violence et donne une image détaillée de l'état actuel de la prévention de la violence. Une newsletter informe régulièrement des actualités.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras



KdK
CONFÉRENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFÉRENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFÉRENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS